

Image not found or type unknown



## travaux effectués sans avis

Par **multi35**, le **18/02/2009** à **16:45**

Bonjour

je loue un appartement à une agence à vocation sociale AIVS ce matin j'ai reçu un courrier comme quoi ayant été averti pas le locataire que la chasse d'eau fuyait elle avait mandaté un plombier pour changer le mécanisme bilan 136€ de facture à ma charge. Hors si cette agence m'avait prévenu je serai intervenu et au plus cela me coutait 30€ car ayant rénové moi. même l'appartement je m'estimais capable de régler le problème .

merci de votre conseil

pascal Baudy